

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE



Que s'est-il passé à RUSTIQUES ?

Avant d'en arriver à la période de la révolution, il faut faire un retour en arrière, pour essayer de se remettre dans le contexte et avoir une idée de la vie quotidienne à RUSTIQUES à cette époque là.

Fin XVIème - moitié XVIIIème siècle -

Le déguerpissement des terres, appelé aujourd'hui jachère et plus communément abandon de la culture des terres, fut dans la région un véritable fléau.

Le déguerpissement puisait ses racines dans une première période " celle de l'insécurité " 1560 - 1632.

Cette insécurité était dûe aux guerres de religion qui dévastaient tout le pays.

Des documents nous indiquent, que le 24 août 1580, un affrontement à eu lieu devant les murs du village, entre 130 bandoliers déclarant être protestant et une compagnie de 200 hommes à pied, envoyée par les Consuls de CARCASSONNE. Sans parler d'une grande mortalité apportée par la peste, dès 1629 et dont RUSTIQUES ne fut pas épargné, puisqu'un charnier fut découvert devant le tombeau des Commandeurs avec des monnaies Louis XIII de 1630 et 1632.

Ensuite vient la deuxième période, " celle des calamités " 1632 - 1750.

C'est la période la plus triste qu'a dû vivre notre village. A la base de ces calamités, nous trouvons des cycles de sécheresse intense faisant du Minervoïs un pays à climat saharien pendant quatorze années consécutives, à ces périodes succèdent des inondations catastrophiques, des chutes extraordinaires de grêle, un écrit indique: " Le sol était couvert d'une grande épaisseur de grêle dont certains grelons avaient la grosseur d'une noix ". Des hivers terribles anéantissent toutes les récoltes, même le vin gela et occasionnent la mort des oliviers riches de la région. Les brouillards épais et tenaces s'exalant de l'étang de MARSEILLETTE, brûlant pour la Saint Jean les blés en fleurs.

Il ne passe pas d'année où les calamités répétées ne viennent détruire l'effort des paysans.

A partir de 1745 - 1750 , la situation s'améliorant, les paysans qui demandent à se charger des biens abandonnés deviennent nombreux. A cette époque, RUSTIQUES appartient à la Maison de FONTAINE, qui, il faut le dire, soit par négligence, soit à la suite de ces périodes d'insécurité et de calamités, ne se souciera guère des droits seigneuriaux. C'est peut-être là, une des clés qui sauveront les Seigneurs de RUSTIQUES lors de la Révolution Française.

Fin du XVIIIème siècle -

La vie ayant repris le dessus, les habitants vivant de l'agriculture (blé, seigle et vin), peuvent maintenant travailler toutes les terres sans la peur du lendemain.

Il y a aussi des changements au niveau des Seigneurs de RUSTIQUES.

Pierre François de FONTAINE, décédant en 1759, la propriété passe à son plus proche parent, Joseph de LASSET, Seigneur de GAJA.

Joseph de LASSET, reprend en main sa seigneurie et recommence à faire appliquer les servitudes anciennes. Les habitants de RUSTIQUES, ne payant que les redevances de la quête, ne versaient plus depuis une cinquantaine d'années, les redevances qu'ils devaient au Seigneur. Habités à ne plus payer, ils font la sourde oreille, mais à la suite de plusieurs procès, le Sénéchal de CARCASSONNE donne raison au Seigneur de RUSTIQUES et le 4 juillet 1773, les Consuls de RUSTIQUES, Philippe SIRE et Jean ROUIRE, reconnaissent à Joseph LASSET de GAJA, les droits généraux qui lui sont dûs.

C'est à dire :

- De rendre haute, moyenne et basse justice et ce directement.
- A la propriété des terres de tout le terroir de RUSTIQUES sur lesquels les habitants ont droit de paturage et d'herbage.
- De donner serment à deux Consuls pour régir les affaires de la communauté.

Il est à noter aussi qu'à cette époque, il est interdit à quiconque d'avoir un four chez lui et le pain doit cuire dans le four banal du Seigneur. En contrepartie, le Seigneur doit tenir le four banal en état, ouvert et chauffé deux fois par semaine; pour 24 pains cuits, on doit en donner un au Seigneur.

Etc. , etc. et cela, jusqu'au 14 juillet 1789.

Il est fort probable que cette journée du 14 juillet, se passe à RUSTIQUES comme les autres, car bien éloigné de PARIS, les nouvelles mettent plusieurs jours pour parvenir à CARCASSONNE, à TREBES puis à RUSTIQUES.

A l'heure actuelle, nous ne savons rien sur la constitution des Comités de salut public, ni sur la confiscation des biens des Seigneurs et de l'Eglise. Seule une étude approfondie, entre le compoix de 1767 et la matrice cadastrale de 1809, pourrait nous donner plus amples informations. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la révolution et la période de la terreur se passent à RUSTIQUES dans le calme, car un autre document nous indique: " Marie Christine de LASSET épousa Antoine César d'HELIE, Baron de BAUDEAN et hérita de la propriété. Elle passa la révolution avec ses deux fils et son père à RUSTIQUES. Ils ne furent pas inquiétés (comme certains de leurs voisins)."

Malgré tout, cette période troublée est sensible pour tout le monde, car la vie est très dure et les réquisitions, pour l'armée, fort nombreuses.

La population de RUSTIQUES, en 1789, comporte 30 feux, soit 150 habitants environ.

Les hommes de l'époque:

La Noblesse:

Joseph LASSET, Seigneur de RUSTIQUES, entre dans l'ordre de la Noblesse de la Sénéchaussée de CARCASSONNE, pour les Etats Généraux de 1789. Lui et sa famille ne seront pas inquiétés par les Commissaires du Peuple.

Le Clergé:

Jacques RUFFEL, vicaire à TREBES. Le 10 juillet 1788, on lui fit titre d'une Chapellenie à RUSTIQUES. A ce titre, il rentre dans l'ordre du clergé à l'Assemblée Générale des 3 ordres de la Sénéchaussée de CARCASSONNE. Il prête d'abord serment et se rétracte à sa mort en 1792.

Grégoire BERNARD, Curé de RUSTIQUES en 1791, y prête serment, élu curé de CONQUES en 1792, il va jouer les intrus à MONTLAUR et à BADENS. On le retrouve à RUSTIQUES en 1797 où, le 1er juin, il est, par LACROIX, Commissaire du Directoire auprès de l'administration municipale du canton de TREBES, dénoncé pour avoir " ... au mépris des Lois, sonné les cloches dans la commune de BADENS,.... assisté à une procession faite hors de l'édifice du culte ". Mais, parce que le dit Bernard n'a nullement voulu frauder et enfreindre les Lois, l'inculpé est provisoirement mis en liberté. L'Evêque le retire, néanmoins, de RUSTIQUES et le place à LABASTIDE EN VAL.

Joseph RUFFEL, frère de Jacques RUFFEL, refuse d'adhérer au schisme constitutionnel. Après avoir été incarcéré au Capucin, il est déporté le 7 septembre 1792, en Espagne, d'où il revient en 1800. Le 22 décembre 1803, il est nommé curé de RUSTIQUES, jusqu'en 1807.

Le Tiers Etat:

A ce niveau, c'est le vide le plus complet. On ne peut faire que des suppositions, par exemple, que le sieur LACROIX, (puisqu'on retrouve son nom dans la dénonciation du curé BERNARD) Commissaire du peuple du Directoire, a pu être le délégué communal dans l'ordre du Tiers Etat à l'Assemblée Générale des 3 ordres de la Sénéchaussée de CARCASSONNE.

La situation géographique de RUSTIQUES, en 1789

Pour avoir une idée réelle de cette situation à la fin du XVIIIème siècle, il faut complètement masquer la vue actuelle du village. Pour cela, nous avons la carte cadastrale et le plan du village, édité en 1809, soit vingt ans après la révolution.

A cette époque, RUSTIQUES, est un village fermé avec une entrée, face à la cabine téléphonique actuelle et une sortie à l'emplacement de la grille d'entrée du chateau, la route contournait le village par l'est, un autre chemin devait le contourner par l'ouest. Il est fort probable que le ruisseau passait directement, sans faire le détour derrière l'horloge et l'ancien presbytère.

Pourquoi un village fermé ?

Parce que la contrée n'était pas sûre. Dans la monographie de TREBES, de Camille AUGE, nous trouvons ce renseignement: " 12 août 1789, le parlement de TOULOUSE autorise les villes et lieux à former des milices bourgeoises pour garantir des brigands et de leur courir sus au son du tocsin. TREBES, aura sa milice divisée en 16 brigades de 12 hommes chacune, toutes les nuits une brigade fera la patrouille ".

Il est fort probable que RUSTIQUES devait avoir sa milice. Il est à noter, qu'il n'y a rien autour du village, à part l'église et la commanderie qui font bloc. Le parc n'existant pas, il y a donc la visibilité sur une grande distance et du haut de la tour du chateau on doit voir fort loin.

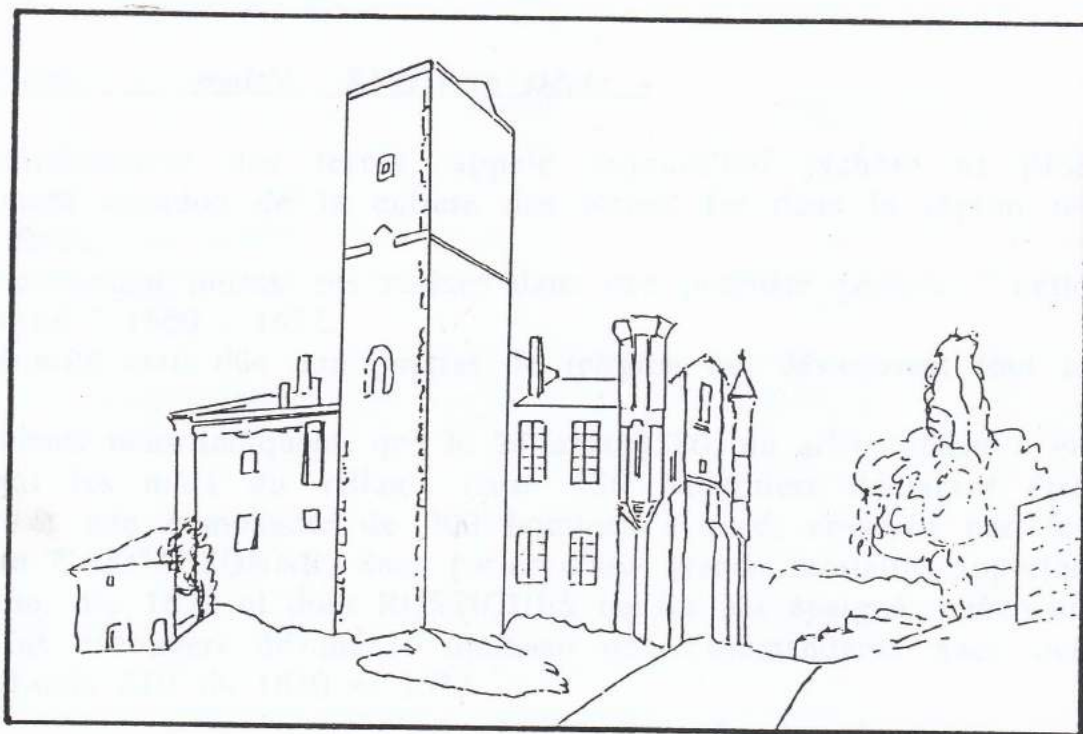
Le chemin en venant de TREBES, suit le tracé actuel de la départementale jusqu'en haut de la côte (limite TREBES - RUSTIQUES), part sur la gauche en suivant le camping de Mr. MARCHAND et passe devant l'église.

Il existe aussi l'ancien chemin de TREBES, qui passe plus au nord en suivant lui aussi le camping de Mr. MARCHAND et la Commanderie, pour passer devant l'autre face de l'église. Là, se pose le problème de savoir, si en 1789, l'ancienne entrée se trouvant du côté nord est en fonction, ou bien, si l'entrée sud actuelle est déjà construite.....

Ensuite, nous arrivons à la porte d'entrée du village, nous passons sur un petit pont en pierre (juste devant l'accès au village), ce qui me fait dire que le ruisseau passait à cet endroit, c'est que ce petit pont a été mis en évidence lors des travaux du tout à l'égoût et de la pose des canalisations d'eau. Ensuite, nous remontons la rue principale, la rue Minervoise nouvellement nommée qui, il y a 30 ou 40 ans, était appelée la rue de la

révolution (rien à voir avec 1789) , mais à cause des nombreuses familles qui y habitaient et de l'effervescence qui y régnait.

Quand nous arrivons sur la place, la vue du chateau est tout autre, le grand mur de pierre n'existe pas, seuls quelques gros rochers sortent de terre. La tour et le chateau qui ne sont pas encore rénovés se voient sur toute leur hauteur. Le haut du donjon n'est pas crénelé, mais uni avec un petit fronton triangulaire central sur deux de ses cotés.



Le chateau de RUSTIQUES en 1876

L'arbre de la Liberté:

Aucun texte nous indique là où il a été planté, nous ne pouvons faire que des suppositions. En toute logique, le village étant fermé à cette époque là, il ne pouvait se trouver qu'en un seul lieu précis, au centre de la place, face au chateau où les rustiquoises et les rustiquois pouvaient danser autour de cet arbre la carmagnole et les autres chants révolutionnaires.